

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE FRANCHISE DE SERVICE À LA PERSONNE INFORMATIQUE

S'appuyant sur l'expérience d'un associé ESCRIM, réseau national de revendeurs informatiques, qui a créé son entreprise de services informatiques à domicile début 2007 à Douarnenez en Bretagne, 13 adhérents ESCRIM ont créé leur société agréée Borloo et ont lancé au 1^{er} octobre la franchise EXPERADOM.

Partant du principe que tout le monde n'est pas un As en informatique, n'a pas forcément de temps devant soi pour se déplacer chez un spécialiste et que les SAV téléphoniques sont la plupart du temps inaccessibles, EXPERADOM propose aux particuliers un vrai service d'assistance à domicile. Basé sur la pédagogie avant tout, ce service permet au client d'améliorer sa pratique de l'ordinateur et d'Internet.

Experadom est présent via des agences locales dans *les Bouches du Rhône, la Loire-Atlantique, le Maine et Loire, les Alpes Maritimes, le Loir et Cher, La Gironde, le Finistère, les Alpes de Haute-Provence, la Haute-Marne, l'Hérault, les Hauts de Seine et l'Ille et Vilaine*. Toutes les coordonnées des franchisés sont sur www.experadom.com.

A noter que les services informatiques à domicile donnent droit à une réduction d'impôts de 50% des sommes versées pour ces prestations (dans la limite de 1000 € par an).

Contact presse :

Laurence Bastien
Tél : 02 28 09 09 16
Fax : 02 28 09 70 84
lbastien@groupe-ers.fr

